

La conseillère d'orientation psychologue accompagne les élèves dans la construction des compétences à s'orienter tout au long de la vie.

Ses missions principales :

- ↙ Informer les élèves et leur famille sur les études et les professions ;
- ↙ Aider les élèves à s'adapter au système scolaire ;
- ↙ Rendre les jeunes autonomes quant au développement d'un projet d'avenir.

Pour cela, la COP permet aux élèves de :

- mieux se connaître (en termes de goûts, de compétences, de qualités ...)
- mieux appréhender le système éducatif ;
- mieux percevoir l'environnement économique et social.

C'est à partir d'un travail de réflexion sur ces trois points que les élèves auront la possibilité de décider, lorsque le moment sera venu, du choix qui leur convient le mieux.

Les COP travaillent en collaboration avec les équipes éducatives des établissements scolaires. Ils participent aux conseils de classes, animent des réunions et jouent un rôle de conseiller technique en orientation auprès des chefs d'établissements.

Madame Dupart, conseillère d'orientation psychologue au collège des Courlis, accueille les parents et/ou les élèves pour un entretien personnalisé les :

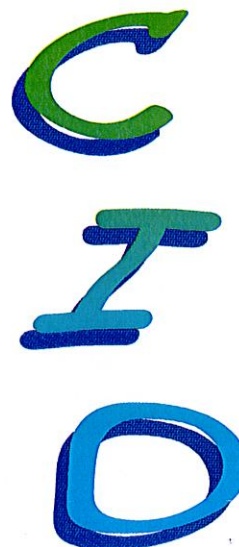
- Lundi après midi
- Mardi après midi

Parents ou élèves peuvent prendre rendez-vous :

- Par téléphone au 03 86 59 78 00
- Ou directement auprès de la vie scolaire du collège

Les jours de permanence pouvant varier en fonction des actions menées, merci de prendre rendez-vous à l'avance.

Madame Dupart est également présente au CIO de Nevers ☎ 03 86 71 99 30





Service public gratuit de l'Éducation Nationale ouvert à tout public scolaire et adulte, le CIO de Nevers est situé quartier de la Préfecture.

Lieu d'écoute, d'information et de conseil ouvert à tous, le CIO vous propose :

- un entretien personnalisé sur rendez-vous avec un conseiller d'orientation psychologue.
- un accueil libre accompagné par un conseiller.
- une salle de documentation en libre accès.
- un accès internet pour vos recherches.



L'équipe de COP vous accueille

9 bis rue de la Chaumière
58000 NEVERS

☎ 03 86 71 99 30

☎ 03 86 57 91 29

✉ cio.nevers@ac-dijon.fr

Les : lundi, jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Le mardi : de 14 h à 17h 30

Le mercredi : de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Le CIO est également ouvert pendant les congés scolaires :

du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Un parking réservé est à votre disposition derrière le CIO